

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00521 Numéro SIREN : 849 353 263 Nom ou dénomination : 3L
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2021 sous le numéro de dépôt 1898

3L
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 37-41 rue Fernand Pelloutier
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
849353263 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 23 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 23 décembre,
A 14 heures,

La société ADWILL, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 7-13 boulevard Paul-Emile Victor, 92200 NEUILLY SUR SEINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 824561013 RCS NANTERRE,
Représentée par son Président, Monsieur Raphaël ZERBIB,

Associée unique de la société 3L,

En présence de Monsieur Raphaël ZERBIB, Président non associé de la Société,

A pris la décision suivante relative à la fin des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide, en raison de la fin des mandats de la société EMMESSE AUDIT ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire et de la société I.D.A. EXPERTISE, Commissaire aux Comptes suppléante, de ne pas nommer de commissaires aux comptes en remplacement, deux des trois seuils obligatoires n'ayant pas été dépassés.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

3L
Monsieur Raphaël ZERBIB